

HUY

Site Felon et Lange : 16 maisons et 80 appartements en projet

Mercredi soir, en présence d'une quarantaine de riverains, « Thomas et Piron » a dévoilé son projet pour le site Felon et Lange. La société envisage de construire 16 maisons et 5 immeubles, comportant 80 appartements.

La réunion d'information préalable concernant le réaménagement du site Felon et Lange s'est tenue mercredi soir à l'IPES, avenue Delchambre à Huy. Une quarantaine de riverains y assistait. Si l'on parle depuis une dizaine d'années déjà du réaménagement de cet ancien site industriel, c'est la première fois que Thomas et Piron exposait son projet. Une centaine de nouveaux habi-

tants pourraient être accueillis dans ce nouveau quartier de 1,7 hectare situé rive gauche, au cœur d'une zone délimitée d'une part, par les voiries Saint-Hilaire, Renier de Huy et Chemin de la Buisnière et d'autre part, des voiries Saint-Hilaire, Petit Paris et de la voie ferrée. Le projet prévoit la construction de 16 maisons unifamiliales et de cinq immeubles abritant environ 80 appartements. Ces immeubles s'élèveraient sur trois niveaux (en plus du rez-de-

chaussée). Le projet prévoit la création d'un emplacement de parking en surface par unité résidentielle mais aussi 38 nouveaux emplacements de parking public (rues Saint-Hilaire et Petit Paris). Outre les logements, le projet prévoit l'implantation de nouveaux espaces verts, l'ouverture d'un cheminement cyclo-piéton et la création d'une nouvelle voirie qui sera rétrocédée à la Ville. L'impact de l'arrivée de cette centaine de nouveaux habitants

sur la mobilité dans le quartier suscite des inquiétudes chez les riverains. Plusieurs remarques ont été formulées sur l'incidence de ce trafic dans le nouveau quartier, mais également aux alentours.

Quid de la mobilité

Sydney Vandenhende, gestionnaire de développement chez Thomas et Piron assure que ces inquiétudes seront prises en compte. « L'objectif de la réunion d'information pré-

alable est de lancer les pistes qui sous-tendent la réalisation de l'étude d'incidence qui doit être menée avant le dépôt de permis. La mobilité fera partie des thématiques qui seront abordées et à nouveau étudiées. » La gestionnaire s'est réjouie du déroulement de la réunion : « Elle a été très positive et constructive. » Le bureau d'étude indépendant Aupa est en charge de l'étude d'incidence. Il se penchera sur les remarques des riverains présents à la réunion, mais égale-

ment sur les remarques qui peuvent toujours être envoyées à la Ville de Huy. Lorsque l'étude d'incidence sera clôturée, un permis d'urbanisme sera déposé. Une nouvelle enquête publique donnera l'occasion aux riverains d'à nouveau s'exprimer. Quand le premier coup de pelle pourrait-il être donné ? « Difficile de donner un timing précis, mais pas avant 2023 en tout cas » conclut Sydney Vandenhende. ■

AURÉLIE BOUCHAT



Une centaine d'habitants pourraient s'installer dans ce nouveau quartier. © D.R.

ERIC DOSOGNE

« Construire des logements dans le centre »

Le bourgmestre f.f. a assisté à la réunion de mercredi. Il rappelle que le projet présenté par Thomas et Piron est « une intention » et que « rien n'est encore définitif ». Des modifications d'implantation, de gabarit pourront encore avoir lieu. Sur le fond cependant Eric Dosogne voit plutôt d'un bon œil la reconversion d'un espace industriel en espace de logements : « La volonté du Collège est de réhabiliter les chances afin de voir grandir et embellir la ville. Une usine se trouvait avant sur ce

site. Le projet prévoit du logement, mais consacre aussi 60 % de la superficie aux espaces verts. Disposer de logements de qualité destinés aux familles ou aux personnes seules en plein cœur de la ville est une opportunité. Ce quartier est proche des écoles ainsi que des commerces de la rue Neuve et du Batta. Pour nous, il est beaucoup plus logique de construire des logements dans la ville plutôt que de bétonner les campagnes. » ■

A.B.T

OUFFET

La société Foxyweld va déménager dans le parc artisanal

La société de soudure, installée à Comblain-Fairon (Hamoir), souhaite s'agrandir et va donc déménager à Ouffet. Thierry et Michael Renard vont faire construire un nouveau bâtiment d'environ 1000m² !

En 2001, Thierry Renard créait Foxyweld, une société de soudure implantée à Comblain-Fairon (Hamoir). Son neveu, Michael Renard, le rejoignait quelques années plus tard. L'entreprise prend par la suite de plus en plus d'ampleur au fil des années et le local actuel, d'environ 300 m², est désormais trop petit.

« On est 10 à 15 à travailler ici et on manque de place », avoue Michael Renard (31 ans), gestionnaire de projet. « On est 6 à exercer à Comblain et 8 autres sur un chantier à Liège. » Les Renard se sont mis à la recherche d'un terrain, en vue de construire un nouveau bâtiment. « L'objectif est de replacer tout le monde au même endroit. » Michael et Thierry n'iront pas bien loin puisqu'ils ont acquis la perle rare dans le parc artisanal d'Ouffet. « Géographiquement, on sera bien situé et cela nous permettra de nous rapprocher de l'un de nos fournisseurs. Le prix est

aussi intéressant par rapport à d'autres zonings. »

Opérationnel en 2023

Mais surtout, ce terrain acheté va leur permettre de travailler dans un bâtiment beaucoup plus grand, de 1000m² ! « On est actuellement dans l'élaboration des plans de fabrication. On espère pouvoir démarrer les travaux cette année pour être opérationnel en 2023. » La société, avec cette augmentation de surface, espère pouvoir démarcher par la suite d'autres projets, encore plus importants. « Nous comptons aussi réinvestir dans le matériel de soudage et on aimerait

une charge de levage pouvant aller jusqu'à 20 tonnes », précise Michael Renard.

« Et puis, on est en train de se certifier EN1090-3, une norme pour la fabrication d'éléments métalliques, comme des passerelles. C'est très important pour nous. » Quid du bâtiment actuel, à Comblain-Fairon ? « On doit encore y réfléchir. De son côté Michael lance une société de piscine (RMD piscines, à Seraing) aménagées dans des conteneurs de stockage maritime. Il n'est pas impossible que l'on utilise ce bâtiment pour celle-ci. » ■

LUCAS BEAUDUIN



Michael Renard et son oncle, Thierry. © D.R.

CLAVIER

Futur hall sportif : l'entrepreneur pas encore désigné

Dans le dossier du hall sportif de Clavier-Ouffet, la remise des offres des prestataires a connu du retard et est attendue fin janvier. L'entrepreneur ne sera dès lors désigné qu'en mars. Difficile de fixer une date pour le début du chantier.

En ce début d'année, où en est le dossier — très attendu — du complexe sportif dans la commune de Clavier, rue Surfosse ? Ce projet, sur la table depuis plus de dix ans avec la com-

mune d'Ouffet, a connu quelques remous, mais on nous assure qu'il sortira bien de terre en 2022, comme l'avait annoncé le mayer claviérois, Philippe Dubois, lors de son bilan à mi-mandat. Reste cependant à savoir quand précisément les travaux débiteront réellement. Et pour cause, il n'y a toujours aucun entrepreneur désigné. « On pensait l'adjuger fin de l'année 2021 mais cela a pris de retard », avoue Philippe Dubois. « Plusieurs prestataires ont de-

mandé à prolonger le délai », complète l'échevin des sports, Damien Wathelet. « En accord avec Infrasports et le ministre des Sports de l'époque, on a pu prolonger l'appel jusqu'au 28 janvier. » Par la suite, un rapport devra être transmis à Infrasports, qui doit le valider, au plus tard, le 15 mars. « Un classement sera proposé à la tutelle et Infrasports. Dès qu'on aura l'accord, on informera le prestataire sélectionné afin de pouvoir débiter les travaux, selon ses dispo-



Le dossier du centre sportif prend du retard. © DR

nibilités. » Malgré ce retard, on ne s'inquiète pas du côté des élus. « De toute façon, on ne voulait pas débiter durant l'hiver. On veut attendre le printemps », in-

siste Damien Wathelet, avant que Philippe Dubois ne complète : « Tout le monde a envie d'avoir ce hall sportif. Une chose est sûre, je ne sais pas donner de date pour le lance-

ment des travaux actuellement... » Pour rappel, le coût des travaux est estimé à environ 6.000.000 €, TVAC. ■

L.B.